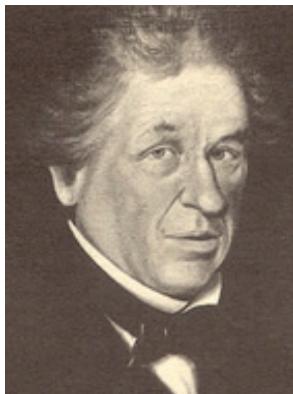


La poste et les Rébellions de 1837-1838

Marcus Child, maître de poste de Stanstead (1817-1837)

par Michel Gagné et Cimon Morin



Marcus Child

Illustration 1 : Peinture à l'huile de Marcus Child, vers 1850. [Source : Musée Colby-Curtis / Société historique de Stanstead]

Marcus Child est né à West Boylstone au Massachusetts en 1792. À l'âge de 20 ans, il quitte son emploi de commis auprès d'un oncle à Derby Line dans le Vermont et vient s'établir à Stanstead Plain où il achète un fonds de commerce de produits pharmaceutiques. En 1819, il unit sa destinée à Lydia F. Chadwick native elle aussi du Massachusetts. Ils auront deux enfants, George M. et Elizabeth. Child occupe aussi de nombreuses fonctions au sein de la communauté, entre autres le poste d'administrateur scolaire¹ dans les années 1820 et 1830 dans le district de Saint-François², d'inspecteur d'écoles de 1815 à 1840 et de juge de paix. En 1822, il s'oppose au projet d'Union². Intéressé par la politique, il est élu député du Parti réformiste de Stanstead à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada en 1829-1830 et de nouveau en 1834-1838³.

Mouvement patriote

Il joue un rôle central dans le mouvement patriote dans le comté de Stanstead¹. En 1834, il vote pour les 92 Résolutions. En 1837, il aide de nombreux patriotes à passer la frontière américaine. Pour éviter d'être arrêté, il s'exile au Vermont en 1838². Child revient à Stanstead au début de 1840 où il devient marchand, puis fabricant de potasse et directeur d'un moulin à carder à Coaticook¹. L'année suivante, il revient sur la scène politique et est élu député *tory* de Stanstead à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni pour le mandat 1841-1844³. En 1855, il s'établit définitivement à Coaticook et y décède le 6 mars 1859.



Illustration 2 : Aquarelle représentant Kilborn's Mill près de Stanstead et de la frontière américaine d'après Joseph Bouchette. [Source : Musée McCord, M354]

Premier maître de poste de Stanstead

Lorsqu'on ouvrit la ligne postale de Québec à Stanstead via Melbourne, Marcus Child devint, le 10 mars 1817, le premier maître de poste de Stanstead. À l'exception des années 1827-1828 où Silas Horton Dickerson fut nommé maître de poste, Child resta en poste jusqu'aux troubles de 1837.

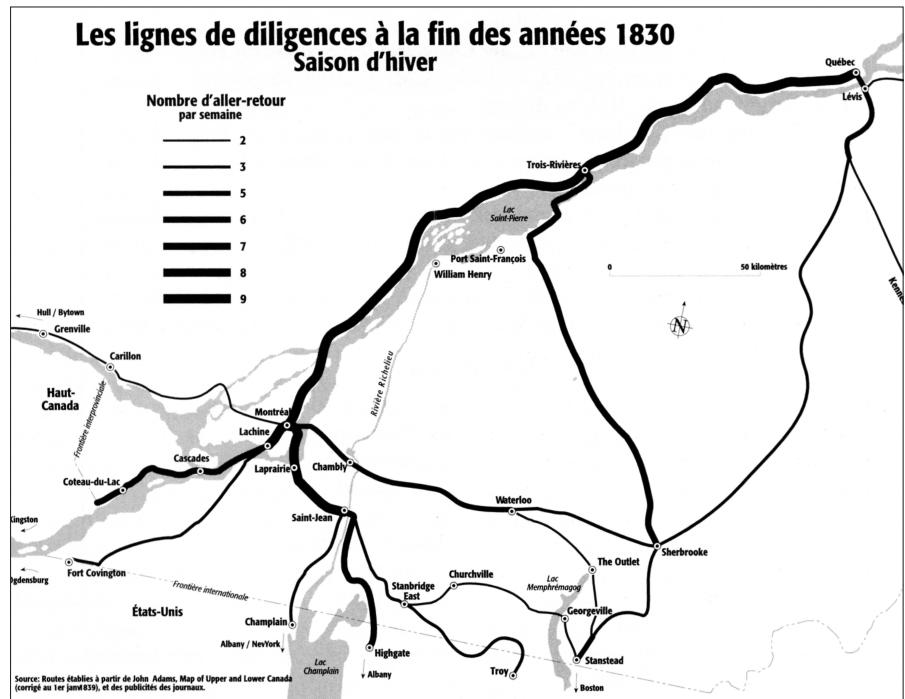


Illustration 3 : Les lignes de diligences menant à Stanstead vers la fin des années 1830. [Source : Pierre Lambert⁴]

Le bureau de poste de Stanstead recevait – tout au moins dans les années 1830 – régulièrement du courrier en provenance de Québec, Trois-Rivières et Montréal à travers le réseau des diligences postales (Illustration 3). Naturellement, le courrier en provenance ou en direction des États-Unis utilisait aussi le bureau frontalier de Stanstead qui faisait la connexion avec le bureau de Derby Line au Vermont.

Depuis plusieurs années, T.A. Stayner, le responsable de la poste au Canada, s'était plaint auprès de Child qu'il devait des arrérages postaux et qu'il devait mettre à jour ses comptes avec le bureau central qui ne recevait pas son dû⁵.

Le bureau de poste frontalier de Stanstead était très important et équivalent du bureau de Berthier – soit au cinquième rang pour les revenus après ceux de Montréal, Québec, Three Rivers et William Henry. Voici une idée des émoluments de ce bureau pour les 20 premières années (Tableau 1)⁶.

Tableau 1 : Salaire du maître de poste – Marcus Child

Année	Salaire		
	£	s	p
1817	(non disponible)		
1818	3	16	1
1819	8	0	8
1820	7	5	2 ½
1821	7	2	3
1822	7	0	11
1823	8	19	6 ½
1824	13	13	6 ½
1825	14	14	4
1826	14	3	5 ¾
1827	13	8	5
1828	13	7	9
1829	14	14	0
1830	31	5	10
1831	46	15	11
1832	49	5	4
1833	50	4	4
1834	50	11	8
1835	53	10	2
1836	80	4	8
1837	79	15	4

Tout le courrier des Cantons de l'Est en direction des États-Unis et une partie de la correspondance vers l'Angleterre transitait par Stanstead, ce qui augmentait les émoluments du maître de poste. Il va sans dire que Marcus Child n'assurait pas lui-même le service de la poste, tout au moins dans les années 1830 – il avait un commis, un dénommé L.K. Benton, qui assurait le travail quotidien⁷. De plus, Marcus Child était aussi privilégié, comme les autres maîtres de poste, quant à l'utilisation de la franchise postale (Illustration 4) – ce qui lui occasionnait moins de dépenses dans ses communications. Il va donc sans dire que le bureau de poste de Stanstead était une source de revenus considérable pour l'époque.

Événements patriotiques de 1837

Le 7 décembre 1837, le secrétaire provincial écrit à T.A. Stayner afin de l'aviser que Son Excellence le gouverneur général est d'avis que Marcus Child ne devrait plus poursuivre ses fonctions de maître de poste de Stanstead et qu'il devrait être démis de ses fonctions aussitôt que possible. La réponse de Stayner confirma cette demande tout en l'avisant que dans la société canadienne-française les habitants sont tellement furieux contre le gouvernement qu'il est très difficile de trouver des personnes capables et responsables afin d'opérer le service de la poste. Stayner est aussi d'avis que dans plusieurs cas il serait préférable de simplement fermer le bureau plutôt que d'y chercher un remplaçant et qu'à l'avenir il appliquera ce principe dans la mesure où la rébellion se poursuivra. De plus le principe de loyauté envers le gouvernement devra être une condition essentielle lors de l'embauche d'un nouveau maître de poste⁸.

Fin novembre 1837, Child avait entendu dire qu'une pétition circulait dans sa région à l'effet de le démettre de ses fonctions de maître de poste auprès de T.A. Stayner⁹. On sait que le gouverneur sir John Colborne, tant détesté par les patriotes, avait exigé de T.A. Stayner qu'il suspende Marcus Child de ses fonctions pour sa participation aux événements et à l'idéologie patriotique⁶. Marcus Child restera en fonction jusqu'au

14 décembre 1837, date où il fut démis de ses fonctions par le responsable de la poste, T.A. Stayner¹⁰. Quelque temps après, Child s'exile au Vermont.

À la même date, Stayner nomme Phineas Hubbard fils (Illustration 6) comme remplaçant de Child. Natif de Stanstead, Hubbard était alors âgé de 29 ans et occupait différentes fonctions, dont celle de magistrat. Il était reconnu comme un homme de droiture, de justice et très loyal au gouvernement. Par exemple, il écrit à Stayner en 1838¹¹ parce qu'il vient d'intercepter le journal *The Democrat* publié à Derby Line au Vermont. Il relate que ce journal contenait des menaces qui attisaient la rébellion et qu'il ne pouvait livrer en toute conscience ces exemplaires par la poste. De plus, il avait reçu des menaces à son bureau de la part de l'imprimeur Hiram-Francis Blanchard et de son groupe qui en février avaient essayé de prendre d'assaut le village de Stanstead.

Le 10 mars 1840, Child écrit au nouveau gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique, l'honorable Charles Edward Poulett Thomson, afin que ce dernier enquête sur sa participation aux troubles de 1837 et surtout sur sa suspension comme maître de poste de Stanstead par Stayner¹², car il désire être blanchi de toutes les accusations le concernant! Il va sans dire que le salaire de maître de poste de Stanstead était très important. Sa demande toutefois ne changea pas la position de ce nouveau gouverneur ni celle de celle du responsable de la poste.

En décembre 1842, Marcus Child tente une dernière fois d'obtenir la charge de maître de poste de Stanstead en écrivant confidentiellement à Dominick Daly, secrétaire provincial du Bas-Canada¹³. Dans sa lettre, il lui demande d'utiliser son influence envers ses collègues du cabinet afin qu'il puisse reprendre sa fonction de maître de poste à Stanstead. Encore une fois, sa demande restera lettre morte.

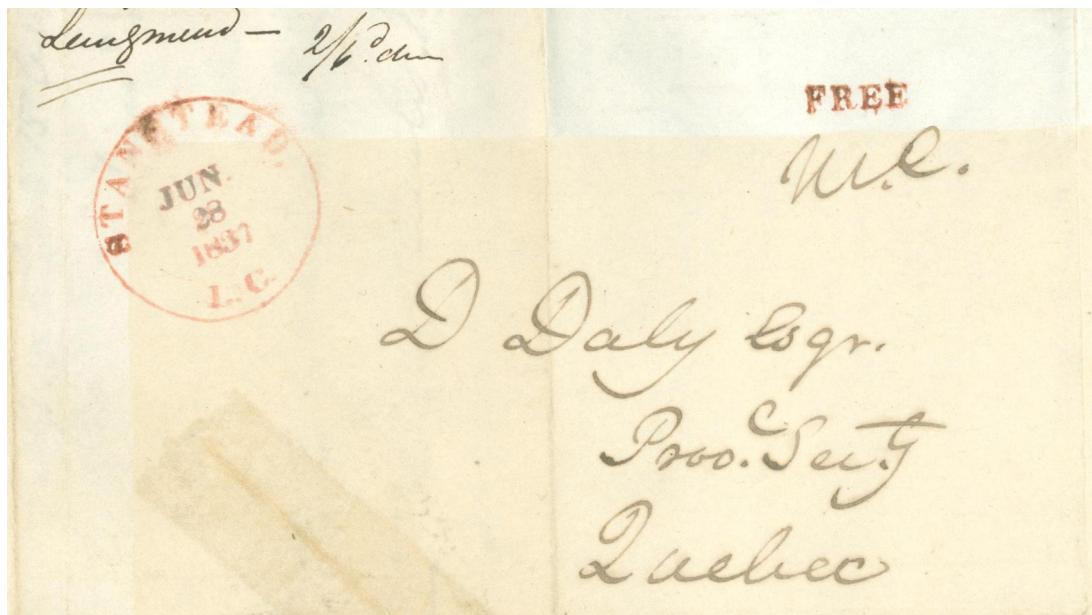


Illustration 4 : Utilisation de la franchise postale par le maître de poste Marcus Child, en date du 28 juin 1837. [Source : BAC, RG4-A1, vol. 513]

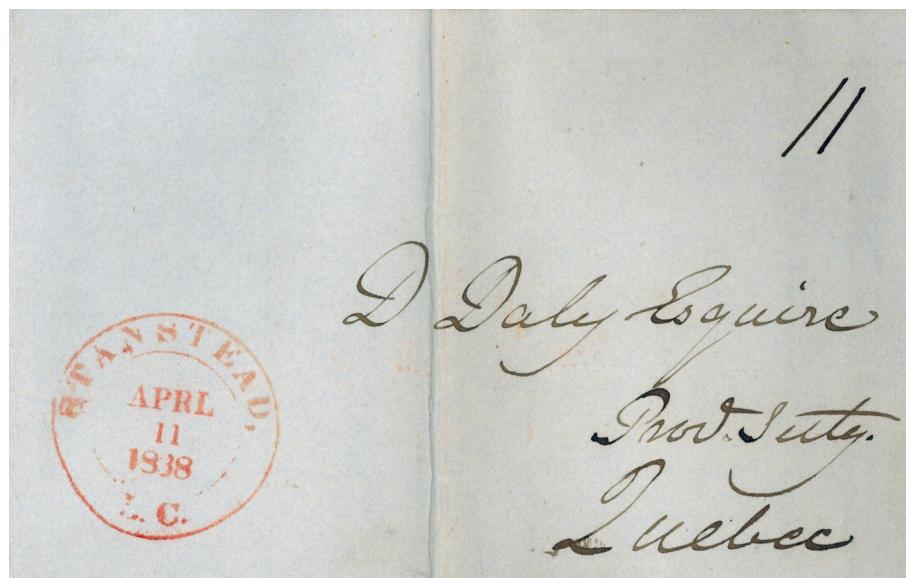


Illustration 5 : Marcus Child, une fois destitué de son poste n'a plus droit à la franchise postale. Exemple d'une lettre qu'il envoie à Québec et mise à la poste le 11 avril 1838 où le tarif de 11 pence a été apposé par le nouveau maître de poste, Phineas Hubbard fils. [Source : BAC, RG4-A1, vol. 534]

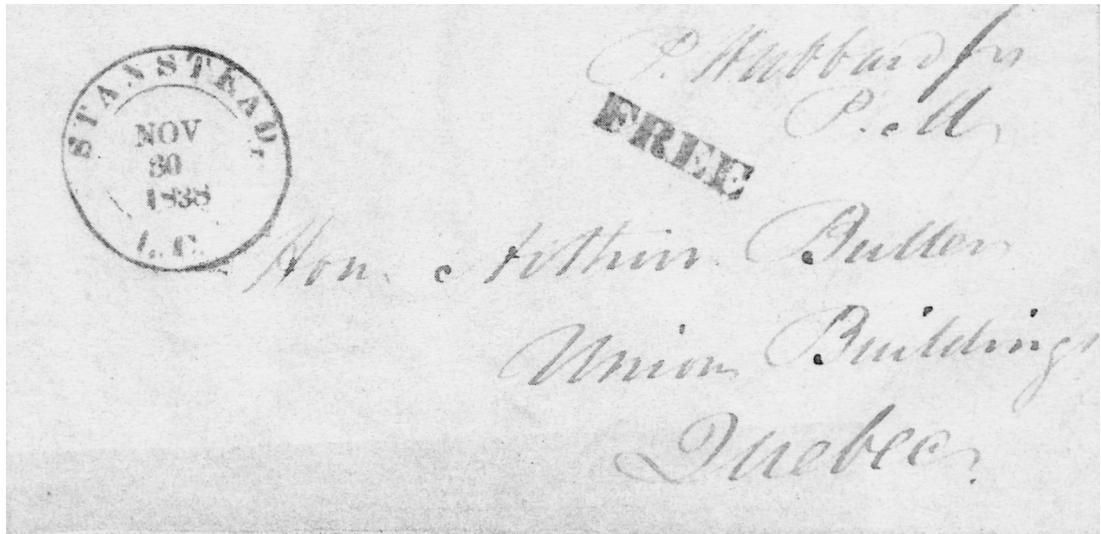


Illustration 6 : Utilisation de la franchise postale par le nouveau maître de poste Phineas Hubbard fils. En date du 30 novembre 1838. [Source : BAC, RG4-A1, vol. 548]

1. Gilles Laporte, *Patriotes et loyaux, [Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838]*, Éditions du Septentrion, Sillery, 2004, p. 357.
2. Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Éditions du Septentrion, Sillery, 2003, p. 203, 211.
3. Jean Cournoyer, *La Mémoire du Québec de 1534 à nos jours*, Éditions internationales Alain Stanké, Montréal, 2001, p. 309.
4. Pierre Lambert, *Les anciennes diligences du Québec – Le transport en voiture publique au XIXe siècle*, Édition du Septentrion, Québec, 1998, p. 58.
5. BAC, RG4-C1, vol. 6, p. 4158-4159. Lettre de T.A. Stayner, Québec en date du 7 décembre à Marcus Child, Stanstead.
6. BAC, RG4-C1, vol. 6, p. 4153-4154.
7. Chambre d'assemblée de la Province du Bas-Canada, « Second rapport du Comité spécial nommé pour s'enquérir de l'état actuel du Département du bureau des Postes, dans la vue d'appliquer un remède efficace aux défectuosités de son organisation et de sa régie », *Journaux de la Chambre d'assemblée de la Province du Bas-Canada*, seconde session du quinzième parlement provincial, Appendice GG du 45^e volume, 1836.
8. BAC, RG4-A1, vol. 527. Lettre de T.A. Stayner en date du 10 décembre 1837.
9. BAC, RG4-C1, vol. 6, p. 4156-4157. Lettre de Marcus Child, Stanstead en date du 2 décembre à T.A. Stayner, Québec.
10. BAC, RG4-C1, vol. 6, p. 4154-4155. Lettre du 14 décembre 1837, de William H. Griffin, inspecteur des postes du Bas-Canada, à Marcus Child, maître de poste de Stanstead.
11. BAC, RG4-A1, vol. 543. Lettre de Phineas Hubbard fils à T.A. Stayner en date du 11 juillet 1838; RG4-A1, v. 541 - une autre lettre adressée à Charles Richard Ogden, procureur en chef de la couronne, en date du 12 juillet 1838
12. BAC, RG4-C1, vol. 6, rapport 1130.
13. BAC, RG4-C1, vol. 74, rapport 3073, p. 20048-20050.